

Citoyens couardais, engagez-vous !

Vingt candidats à l'action solidaire en cas de catastrophe seront retenus début mai.

Le formulaire est à demander à l'accueil de la mairie ou à remplir sur le site internet de la commune. Denis Giraudeau, 2^e adjoint, nouvel élu, enfant du village et officier retraité de la Marine – où il travaillait déjà à l'organisation de la réserve Inter Armées –, se charge du premier examen des dossiers. Les présélectionnés auront ensuite un entretien avec le maire pour validation.

De quoi s'agit-il exactement ? L'idée d'une réserve communale de sécurité civile a été définie réglementairement par le ministère de l'Intérieur en 2004. A charge pour les communes de s'organiser. Le projet figurait dans les objectifs de l'équipe élue en 2020. La Covid en a démontré la nécessité et l'intérêt, les communes n'ayant pas les ressources humaines suffisantes pour gérer une telle crise. Renforcer ces capacités via des bénévoles intégrés au Plan communal de sauvegarde s'imposait plus que jamais. Au final, il est question de solidarité. Cette solidarité qui a fait la force de l'île de Ré dans le passé, et que le progrès a fait oublier à plus d'un.

« Constituer une équipe soudée et polyvalente »

Profils variés, pas de condition d'âge (dans la limite du raisonnable), un engagement d'un à cinq ans, les candidats se verront confier des tâches diverses en fonction de leurs compétences ou de leurs goûts. En cas de submersion par exemple, pendant que les uns iront fermer les batardeaux, ouvrir ou bloquer les vannes des marais avec les sauniers et les ostréiculteurs, les autres iront prévenir et éventuellement évacuer les personnes isolées ou menacées, d'autres ouvriront les hébergements recensés ou prépareront des



*Denis Giraudeau, 2^e adjoint, est chargé de suivre le dossier de la réserve communale.
© C.R.*

rations alimentaires, organiseront le ravitaillement indispensable et de quoi reconforter les « réfugiés ».

Dans un deuxième temps, il faudra participer au rétablissement de l'activité, via notamment une aide aux formalités administratives, déclarations d'assurance etc. outre l'appui à fournir aux sinistrés en matière de logement de fourniture de vêtements etc. Les réservistes qui auront le statut de collaborateurs occasionnels du service public, seront assurés, dotés de gilets permettant de les identifier et bénéficieront de formations : secourisme bien sûr mais pas uniquement.

Le but pour Denis Giraudeau est de « constituer une vraie équipe, soudée et polyvalente ». Celle-ci sera mise à l'épreuve lors d'une grande mise en scène de submersion qui alertera et mobilisera tout le village. L'année prochaine sans doute, le temps que les troupes soient au point. Tout en gardant à l'esprit que ces bénévoles ne voleront pas au secours de leur seul clocher mais pourront aussi être appelés dans l'un des neuf autres villages de l'île. ■

Christine Brisson